



Nouveau contrat social : **Des pseudo-avancées après de forts reculs...**

Que de sacrifice pour les salariés (OP UEP, Pro, ETAM et certains Cadres) : perte de la Subrogation, diminution de la réduction du paiement des samedis, blocage des RTT... Par contre, les Cadres dirigeants dont notre président, sont peut être pas touchés par ces mesures.

Pour la CFDT, si des efforts doivent être consentis par les salariés, il faut que cela se fasse pour tous les salariés, y compris ceux qui dirigent l'entreprise, et que cela soit limités dans le temps. Aujourd'hui cela n'est pas le cas. Certes, ils le méritent diront certains. Mais en période de crise, les efforts doivent aussi venir d'en haut.

La direction devrait se remettre en cause sur certains points, l'organisation du travail en faisant partie, plutôt que de faire de la provocation et les grippe-sous sur certains de nos acquis.

Que dire des fonds de l'entreprise qui ont été lapidés par le rachat d'action...puis brûlés ?

La direction ne s'est pas encore engagée sur les contreparties. Des contreparties sérieuses en termes de :

- Volume d'activité dans les sites,
- investissements dans les sites,
- des emplois qui en découlent,
- la pérennisation de la filière automobile en France
- de charge de travail,
- du bien-être au travail...

Lors de la réunion du 25 septembre, la direction doit avancer des propositions claires et fermes sur ces thèmes. Il est maintenant grand temps que la direction nous dévoile enfin les contre parties.

La CFDT n'a pas pour habitude de ne pas négocier, c'est pourquoi la CFDT fera des contre-propositions afin de remettre un réel équilibre dans cette négociation avec le soutien des salariés.

C'est le principe du « gagnant-gagnant »

Comme par le passé, la CFDT prendra l'avis des salariés sur les suites à donner à ces propositions.



Retour sur la négociation du 18 Septembre

Thèmes traités	Propositions du 11 septembre	Propositions du 18 Septembre
	1 seul accord sur le nouveau contrat social	1 accord Cadre décliné en 4 accords : - Le renforcement du dialogue social au cœur de la stratégie de redressement : « la cohésion sociale pour partager la vision, les enjeux et les projets de l'entreprise ». - L'anticipation des transformations par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : « sécuriser les emplois et les compétences » - Le contrat de génération PSA : « insérer professionnellement les jeunes dans l'entreprise et maintenir de façon adaptée l'emploi des seniors » - Une dynamique de développement et de compétitivité : « préserver les bases fortes de PSA en France et les intérêts essentiels des salariés »
H+	Création d'un seul compteur modulation. Payment à 25% après le 6 ^{ème} samedi	dès le 1^{er} samedi - soit en heure sur le compteur individuel versé le mois - soit le paiement dans le mois
ACCAC	Maxi 18 mois	Maxi 18 mois mais si changement d'emploi dû à une inaptitude (maladie professionnelle, accident du travail) passage à 36 mois
Subrogation	Suppression de la subrogation dans les 5 sites concernés	Reste inchangé
Prime de rentrée	Maintien de la prime	Possibilité de revenir à un paiement annuel.
Vente Voiture d'Occasion	néant	Projet d'avoir une offre promotionnelle sur les véhicules d'occasion
télétravail	néant	Réouverture de la négociation

■ Autres mesures concernant les RTT

RTT des salariés en doublage	RTT des salariés en normal
Effacement 1/3 des compteurs négatif au 1 ^{er} Janvier 2014.	- 5 jours à la convenance du salarié dès le mois de Janvier et à consommer au cours de l'année.
Compteur de modulation commence à 0 (non crédits des H-)	- 5 jours à la convenance de la direction (positionnement de pont, aménagements d'horaire...) Si au 30 Septembre, la direction n'a pas utilisé la totalité des jours, le reliquat sera redonné aux salariés.
Si compteur collectif positif : basculement du solde dans le compteur individuel	- 1 jour au titre du jour de solidarité (Lundi de Pentecôte)

■ Contrat Générationnel :

Plus de 2000 jeunes en contrat d'apprentissage seront recrutés sur les deux prochaines années. Cela devrait se traduire par un départ pour un recrutement. Le décompte serait fait en Central. D'après la direction, au vu du contexte économique, il ne devrait pas y avoir d'embauche en CDI.

■ Participation et Intéressement :

La direction réunira les signataires de l'accord Participation/Intéressement avant fin Juin 2014. Cette réunion aura pour but de revoir le mode d'attribution des sommes si les résultats du groupe le permettent. A cette occasion, le supplément d'intéressement pourrait être également augmenté.